

*Éducation et formation:*

41. L'allure et le caractère de ces changements technologiques dans le monde du travail ont une portée spéciale dans le domaine de l'éducation et de la formation. La mécanisation a pour but de faire accomplir par des machines automatiquement contrôlées les opérations qui se répètent. Par conséquent, la mécanisation est destinée à élargir les occasions d'emploi. Cet élargissement des cadres est très souhaitable du point de vue de la satisfaction que procure le travail, mais certains problèmes se posent lorsqu'il s'agit de remplir les nouveaux emplois ainsi créés et d'en trouver de nouveaux pour ceux dont les emplois ont ainsi été abolis. Une partie de la réponse à ces problèmes se trouve, à notre avis, dans la formation technique nécessaire.

42. Dans le passé, l'industrie canadienne a pu remplir les besoins en matière de main-d'œuvre spécialisée, soit au moyen d'immigrés ou en formant les employés sur place. Ces sources ne suffiront plus à remplir les besoins complexes à venir, ni en qualité ni en quantité.

43. Il est essentiel que l'étendue et le programme des cours de formation aux emplois industriels fassent l'objet d'un examen approfondi. Au niveau de la formation professionnelle aussi bien qu'universitaire, on se rend de plus en plus compte de la nécessité de connaître les principes fondamentaux; on a compris qu'il faut préparer les diplômés à répondre à des demandes sans cesse renouvelées tout le long de leur carrière. Non seulement une formation plus complète est nécessaire de nos jours, mais il devient évident que les anciennes conceptions de la formation professionnelle ont besoin d'être modifiées. Des méthodes technologiques plus perfectionnées exigeront du travailleur de demain une souplesse découlant non seulement de la connaissance de son métier, mais de la connaissance des principes qui le gouvernent. Celui qui se prépare presque exclusivement à certains métiers court le risque de s'apercevoir qu'ils sont désuets, même avant de les avoir appris à fond.

44. Si le Canada veut conserver la place qu'il occupe dans l'économie mondiale, il ne peut se permettre de retarder trop longtemps la formation de personnes dont la compétence pourra répondre aux exigences de la technologie en pleine évolution. Il y a donc nécessité pressante de développer une collaboration solide auprès des industries, des institutions d'enseignement et des autorités gouvernementales afin d'orienter l'instruction et la formation en fonctions des besoins à venir.

45. Notre association est heureuse de l'adoption du Bill C-49, Loi concernant l'assistance à la formation technique et professionnelle, reconnaissance opportune de l'importance de cette question. Il faudra cependant que les divers gouvernements continuent de s'intéresser activement à cette mesure et exercent l'influence considérable dont ils disposent pour assurer la pleine application des dispositions de cette loi, en vue d'atteindre les fins prévues.

46. Tous doivent continuer à se préoccuper de l'éducation. Il n'est pas suffisant d'agrandir les universités et les collèges afin d'accueillir un nombre croissant d'élèves. Il faut songer sans cesse à fournir à ces institutions un personnel enseignant qui soit en mesure de dispenser la science à ceux qui seront demain les chefs du monde industriel, commercial et professionnel. Le Canada a besoin de meilleurs cerveaux et de plus grands talents et le manque d'argent ne doit pas constituer une barrière pour ceux qui sont capables de devenir des dirigeants et qui possèdent toutes les qualités nécessaires à cette fin.

47. Les industries s'efforcent de fournir la formation nécessaire à l'usine même. Elles se rendent de plus en plus compte qu'elles doivent compléter l'éducation et la compétence acquise académiquement par les diplômés qui leur viennent des universités, des institutions techniques et des écoles secondaires, au moyen de cours spéciaux qui leur permettent d'acquérir de nouvelles compétences. Pour que le travailleur industriel puisse utiliser et entretenir l'équipement moderne mécanisé et pour qu'il soit en mesure d'en assurer la pleine